

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé / Reçu le

03 OCT. 2017

au greffe du tribunal de commerce

N° d'entreprise : 0505899144

Dénomination

(en entier): AZZAHRA ENTREPRISE

(en abrégé):

Forme juridique : SNC

Siège: RUE VAN SOUST, 105 1070 BRUXELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION DE GERANT

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE LE 01 ARIL 2017 A 15 HEURES.

Sont présents : M. ZEBIDA MOHAMED (02 parts)
M. ZEBIDA DANIEL (98 parts)

Ces associés représentent 100 droits de vote.

L'ensemble du capital étant représenté, il n'est pas nécessaire de justifier la convocation.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Zebida Mohamed.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

Après débat l'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité

1°) DEMISSION DE GERANT

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de M. ZEBIDA Mohamed en tant qu'associé actif et gérant au sein de la société Azzahra Entreprise SNC à partir du 01 Avril 2017.

2°) TRANSFERT DES PARTS SOCIALES

L'assemblée générale extraordinaire acte de la validité du transfert de 2 parts de M. Zebida Mohamed vers M. Zebida Daniel qui accepte.

Ce transfert est transcrit dans le registre des associés à la date du 01/04/2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h, après rédaction et lecture du présent P. V.

Fait en autant exemplaires que de signataires.

LES ASSOCIES:

Zebida Mohamed

Zebida Daniel

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature